

• • • • • Ville de Lorient

D.I.C.R.I.M

Document d'information communal sur
les risques majeurs

• • • • •



Les bons
gestes

Document à conserver • • • • •



.....

Éditorial La notion de risque est inhérente à toute société, quel que soit son environnement naturel ou urbain. Aucune société ne peut réduire ce risque à zéro. Mais on s'en protège d'autant plus efficacement que ces risques font l'objet d'études pour les identifier et mesurer leur évolution.

Des actions préventives, destinées à la population permettent d'adapter les comportements en conséquences. Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics ont, par la loi, augmenté les exigences en termes de préventions et d'informations données aux populations concernées.

La commune de Lorient a réalisé un Plan communal de sauvegarde (PCS) organisant de manière concrète les mesures de sauvegarde municipale et l'accompagnement des populations pour une efficacité optimale en situation de crise.

En complément, ce document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) récapitule et définit les principaux risques auxquels nous pouvons être confrontés. Surtout, pour chaque risque, il énonce très simplement les bons réflexes et la conduite à tenir en cas de danger avéré.

À côté du rôle essentiel des services de secours et de l'action préventive des pouvoirs publics locaux ou départementaux, toute gestion de crise appelle désormais de la part des citoyens, le respect des principes détaillés dans ce guide, en complément du dévouement, de la réactivité et du sang froid des agents publics qui veillent sur votre sécurité.

Par avance, je vous remercie de prendre connaissance, avec attention, de ce DICRIM. Avec mon fidèle dévouement,

Norbert MÉTAIRIE
Maire de Lorient
Président de Lorient Agglomération

.....

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Il y a **2** types de risques majeurs.

Risques "naturels"

Avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme et éruption volcanique.

Risques "anthropiques"

(relatifs à l'activité humaine)

Risques industriel, nucléaire, biologique, rupture de barrage, transport de matières dangereuses.

Il peut y avoir de nombreuses victimes et/ou d'importants dommages environnementaux ou matériels. De telles catastrophes sont d'autant plus dangereuses qu'elles se produisent rarement, et on a donc tendance à les oublier.

En cas de risque majeur, un **Plan communal de sauvegarde** (PCS) est déclenché par le maire, en lien avec le préfet. Il recense les moyens matériels et humains de la commune dans le but d'assurer l'alerte, la sauvegarde, le soutien, et l'accompagnement de la population en cas de crise.

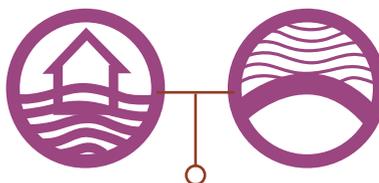
Vous trouverez dans ce document les informations sur les différents risques pouvant affecter Lorient :



Risques sismiques



Risques climatiques



Risques liés à l'eau



Risques industriels



Risques liés au transport de matières dangereuses



Risques liés aux engins de guerre



Risques sanitaires

Les consignes individuelles de sécurité

La Ville de Lorient est dotée d'un système d'alerte. Il permet de contacter rapidement et directement la population, par téléphone, sms ou messagerie. (Voir page 18 pour en savoir plus).

AVANT

Les équipements à avoir chez soi :

- radio portable avec piles
- lampe de poche
- eau potable
- papiers personnels
- médicaments urgents
- couvertures
- vêtements de rechange
- matériel de confinement (linge, ruban adhésif)



PENDANT

Évacuez ou se confinez-vous en fonction de la nature du risque et des consignes données par les moyens de communication locaux et via le système d'alerte.

Ne téléphonez pas sauf en cas de danger vital.

Informez-vous : écoutez la radio : les premières consignes seront données par **France Bleu sur 90.4 en FM** et consulter www.lorient.fr.

N'allez pas chercher les enfants à l'école, Les enseignants les mettront en sécurité ; ils connaissent les consignes.



APRÈS

Informez-vous : écoutez **France Bleu sur 90.4** en FM et consulter www.lorient.fr

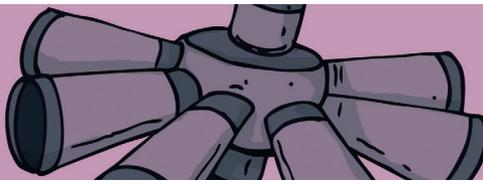
Informez les autorités de tout danger observé.

Apporter une première aide aux voisins : pensez aux personnes âgées et handicapées.

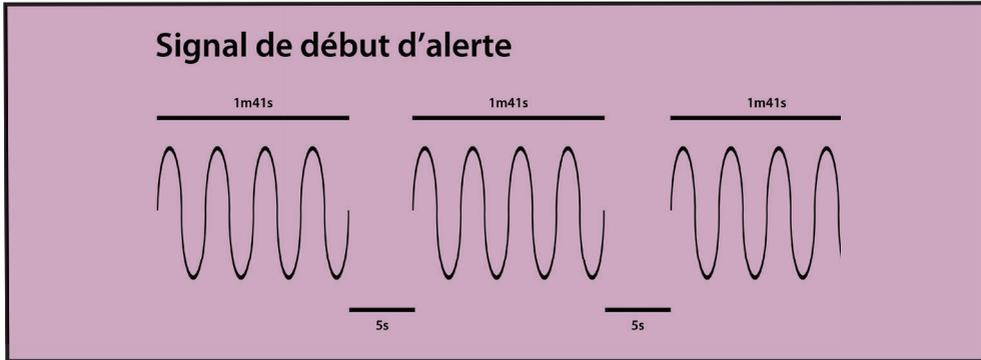
Mettez-vous à la disposition des secours.

Évaluez les dégâts et contactez les assurances si besoin.





! Les sirènes d'alerte)))



LE DÉBUT DE L'ALERTE)))

Trois séquences d'une minute et 41 secondes séparées par un silence de 5 secondes. Le son est modulé, montant et descendant.



Attention

Ne confondez pas avec le signal d'essai des sirènes du 1^{er} mercredi de chaque mois à 11h45 (**une seule séquence d'une minute et 41 secondes**).

LA FIN DE L'ALERTE)))

Lorsqu'il n'y a plus de danger, la sirène émet un signal continu d'une durée de 30 secondes.

Pour plus d'informations ou pour entendre le signal national d'alerte, vous pouvez visiter le site :



www.interieur.gouv.fr
rubrique

“ sécurité civile -
gestion des risques -
systèmes d'alerte ”.

Deux sirènes sont installées à Lorient :

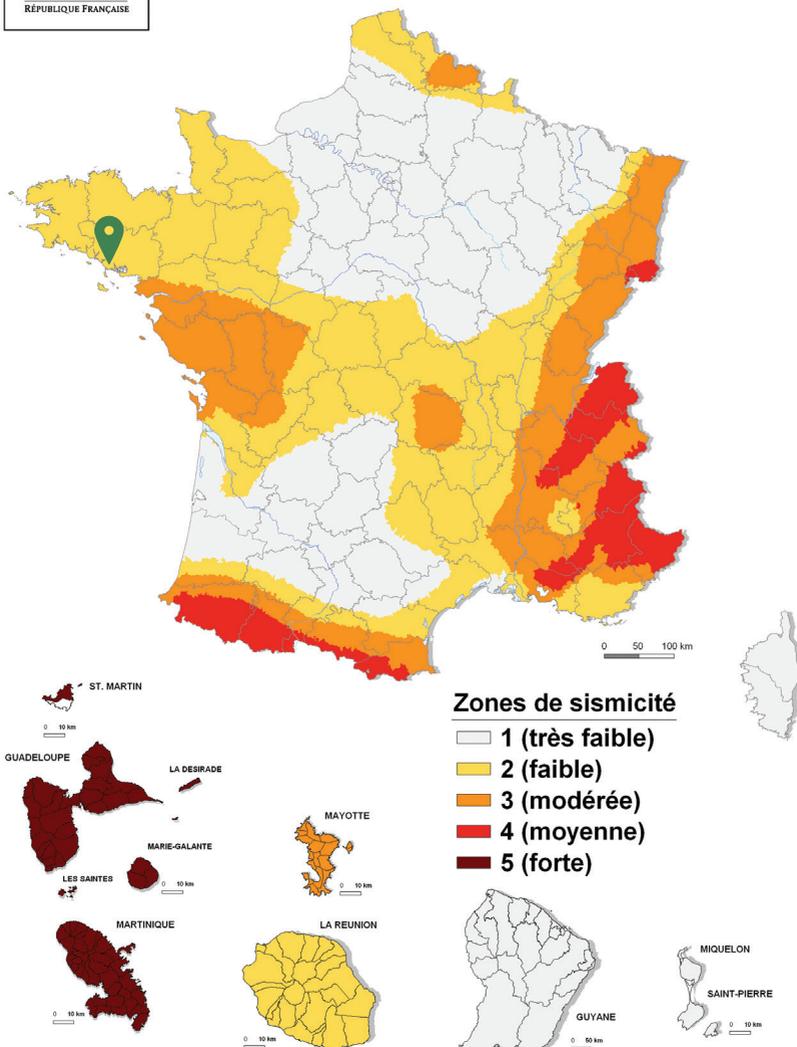
une sur la tour Guémené (près de la Banane) et une à l'église Ste Jeanne d'Arc (Merville).

Le risque sismique



Zonage sismique de la France

en vigueur depuis le 1^{er} mai 2011
(art. D. 563-8-1 du code de l'environnement)





Qu'est-ce qu'un séisme ?

Un séisme, ou tremblement de terre, est une conséquence directe de la tectonique des plaques. Le contact entre ces différentes roches souterraines crée une libération d'énergie, entraînant des vibrations du sol plus ou moins fortes.

Le risque de séismes dans la région

La commune de Lorient est en zone de sismicité 2, ce qui signifie que le risque existe, même s'il est peu élevé, et que des mesures de sécurité particulières sont à suivre, notamment au niveau de la construction des nouveaux bâtiments selon des normes parasismiques.

PENDANT LE SÉISME

! Restez où vous êtes :



- **Dans un bâtiment** : mettez-vous près d'un mur porteur (mur très solide), une colonne porteuse ou sous des meubles solides, éloignez-vous des fenêtres.
- **Dans la rue** : ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures...)
- **En voiture** : arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses.
- **Protégez-vous la tête** avec les bras.



APRÈS LA SECOUSSE

! Après la première secousse, méfiez-vous des répliques : il peut y en avoir d'autres.

- **Sortez** des bâtiments et ne vous mettez pas sous, ou à côté, des fils électriques et de ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, bâtiments...)
- **Ne prenez pas** les ascenseurs pour quitter un immeuble.
- **Coupez** l'eau, l'électricité et le gaz : en cas de fuite ouvrez les fenêtres et les portes, sortez et prévenez les autorités.



Risques climatiques



ON PARLE DE RISQUE CLIMATIQUE EN CAS DE

Tempête



Période de grand froid



Orage et phénomènes associés



(foudre, grêle, bourrasques, tornades, pluies intenses)

Chute de neige et verglas



Canicule



Pour mémoire

La dernière tempête recensée à Lorient est celle du 15 octobre 1987 avec des vents enregistrés à 166 km/h.

LE DISPOSITIF DE VIGILANCE

Météo France, surveille les événements météorologiques, et assure un dispositif de vigilance relayé département par département selon un code coloré précis :



Vent violent



Neige-verglas



Pluie-Inondation



Inondation



Orages



Vagues-submersion



Canicule

Rouge Une vigilance absolue s'impose :

Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus

Orange Soyez très vigilants :

Des phénomènes dangereux sont prévus

Jaune Soyez attentifs si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique

Vert Pas de vigilance particulière.

Retrouvez les cartes mises à jour sur

france.meteofrance.com



12 départements en Orange.

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

Concernant les épisodes de canicule, chaque année, le Centre communal d'action sociale (CCAS) accompagne les habitants les plus fragiles. Les personnes isolées, âgées ou handicapées, sont invitées à se faire connaître avant l'été. En cas de déclenchement du "plan canicule", des agents mandatés par le CCAS appelleront, en toute confidentialité, pour s'assurer que tout va bien. Si besoin, un accompagnement personnalisé sera proposé et le cas échéant, les secours seront alertés.

**Renseignements au CCAS
site de la Passerelle :
02 97 84 15 50**





! LES BONS RÉFLEXES

Tempêtes



- **Abritez-vous** dans un bâtiment et fermez les portes, les fenêtres et les volets.
- **Si vous devez absolument vous déplacer**, soyez vigilants aux chutes d'objets.
- **Rentrez ou attachez** tout ce qui est susceptible d'être emporté par le vent.



Canicule



- **Passez au moins trois heures** par jour dans un endroit frais.
- **Rafrâchissez-vous**, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
- **Buvez fréquemment** et abondamment (un verre d'eau par heure).
- **Évitez de sortir** aux heures les plus chaudes.



Verglas



- **Salez les trottoirs**, allées ou escaliers extérieurs.
- **Évitez** les déplacements motorisés.

Neige



- **Si vous devez vous déplacer**, renseignez-vous sur l'état des routes, sinon évitez de circuler.
- **Si vous partez en montagne**, pensez à vous munir d'un équipement minimum (couverture, lampe, eau, etc.) au cas où vous seriez bloqué.



Risques liés à l'eau



Le risque de submersion marine

il s'agit d'inondations temporaires de la zone côtière par la mer suite à des conditions météorologiques extrêmes (dépressions atmosphériques, vents violents, forte houle ...) et des phénomènes marégraphiques importants (fort coefficient de marée, élévation ponctuelle du niveau de la mer).

Lorient étant située à proximité de la côte, de tels événements sont à contrôler attentivement.

Le risque de rupture de barrage sur la commune

Lorient est concernée par le barrage de Guerlédan. Celui-ci étant situé à 88 km en amont, une éventuelle rupture entrainerait une inondation d'environ 20 cm, mais 7h55 après l'événement.

! LES BONS RÉFLEXES

DÈS L'ALERTE

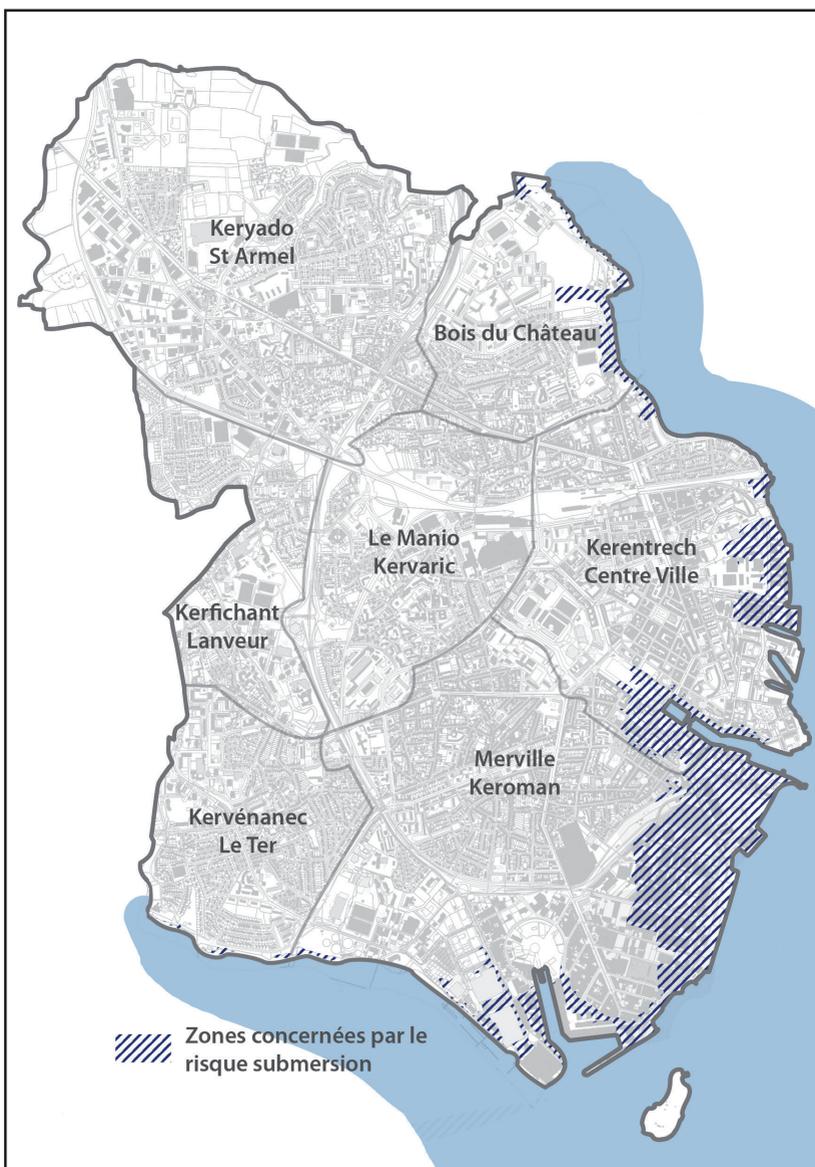
- **Obturez** les entrées d'eau : portes, soupiraux, évents.
- **Coupez** le gaz et l'électricité.
- **Commencez à surélever** les objets de valeur et les produits polluants.
- **Ne déplacez** les véhicules.

PENDANT

- **Allez** sur les points hauts préalablement repérés.
- **Évacuez** si les autorités vous en donnent l'ordre.

APRÈS

- **Aérez** et désinfecter les pièces
- **Ne rétablissez l'électricité** que sur une installation sèche.
- **Chauffez** dès que possible.
- **Assurez-vous que l'eau** du robinet est potable.



Risque industriel



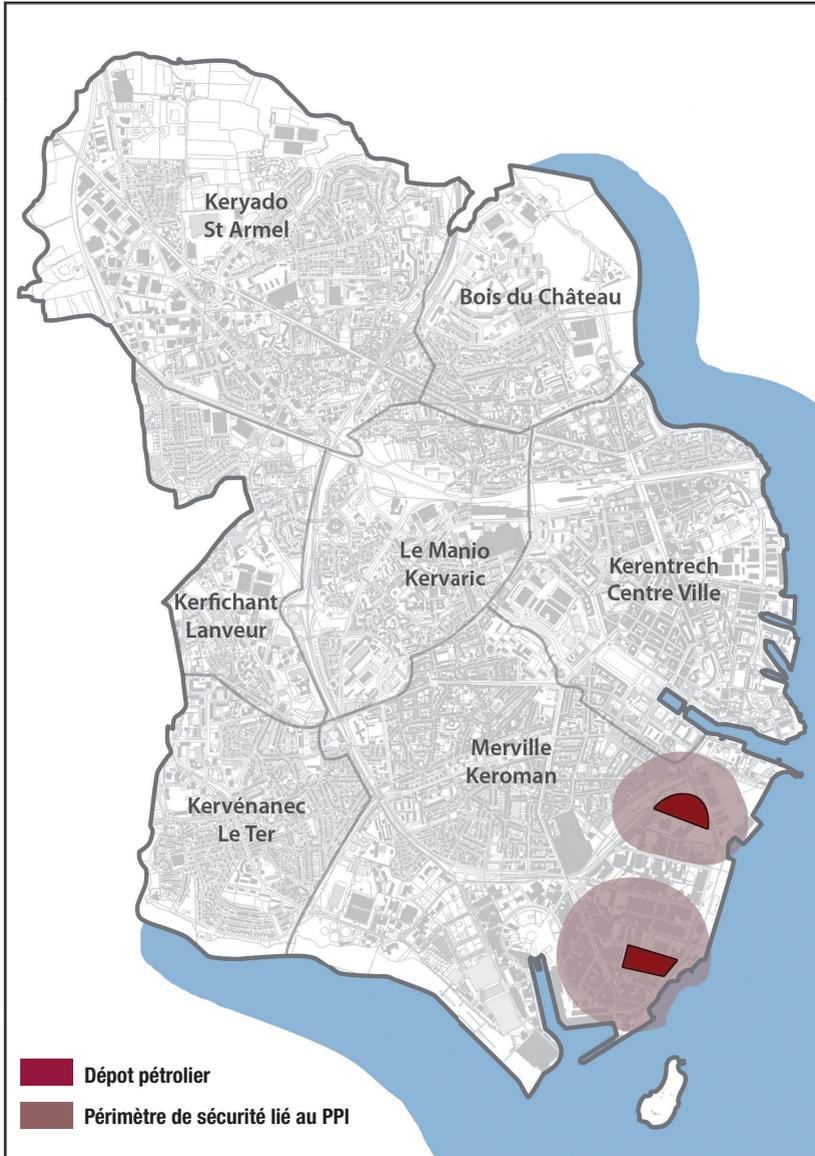
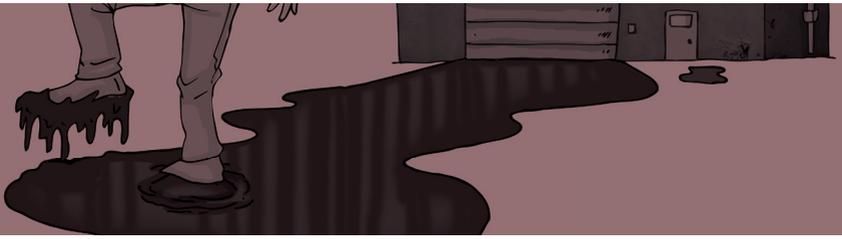
À Lorient, les seuls risques industriels potentiels sont liés aux dépôts pétroliers. Un risque de surpression peut être entraîné par une explosion. En cas d'incendie, il s'agira d'un risque thermique.

Chacun de ces risques a des effets différents sur les hommes, les biens et l'environnement (brûlures, projections, pollutions...) suivant la proximité du risque et le temps d'exposition.

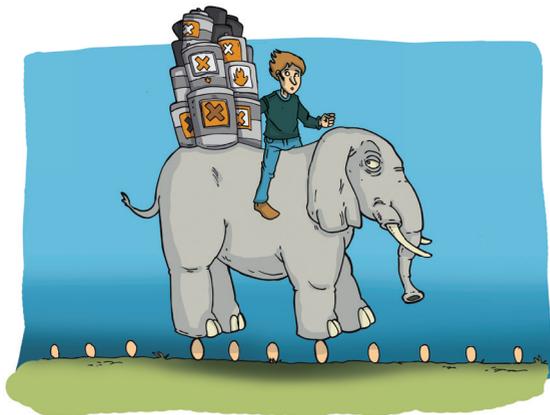
Lorsque les conséquences d'un accident dépassent le cadre de l'entreprise, un plan d'urgence appelé **Plan particulier d'intervention (PPI)**, peut être déclenché sous l'autorité du préfet. Les dépôts pétroliers sont équipés de sirènes spécifiques qui sont déclenchées en cas de danger.

! LES BONS RÉFLEXES

Mettez-vous à l'abri et attendez les consignes en restant confiné.
En cas d'évacuation organisée, la population concernée sera alertée.



Risques liés au transport de matières dangereuses



Le risque relatif au transport de matières dangereuses (TMD) correspond au transport de transit ou de desserte de produits inflammables, explosifs, toxiques, corrosifs ou radioactifs par voie routière, ferroviaire, fluviale ou par canalisation.

Compte tenu de la diversité des produits transportés et des destinations, un accident de TMD peut survenir n'importe où sur la commune.

Néanmoins, des secteurs sont plus exposés à Lorient :

- la **RN165**, la desserte portuaire et les axes aux abords des dépôts pétroliers.
- la **ligne SNCF Paris-Quimper**.
- les **pipelines** entre l'apportement pétrolier et les dépôts pétroliers de Seignelay et Kergroise.

Si l'on est témoin d'un accident TMD :

- **donnez l'alerte au 18, 17 ou 112**
- **éloignez-vous et faites éloigner** les personnes à proximité.
- **n'intervenez pas.**
- **pour éviter** un "sur-accident", balisez les lieux du sinistre avec une signalisation appropriée.
- **ne fumez pas.**

Dans le message, précisez si possible :

- le **lieu exact** (commune, nom de la voie, point kilométrique, etc.)
- le **moyen de transport** (poids-lourd, canalisation, train, etc.)
- la **présence** ou non de victimes.
- la **nature** du sinistre : feu, explosion, fuite, déversement, écoulement, etc.
- le **cas** échéant, le numéro du produit et le code danger. (2 numéros figurant sur une plaque, généralement orange, à l'arrière du camion, à côté des pictogrammes).



Classe 1 • Matières et objets explosibles



Classe 2 • Gaz



Classe 3 • Liquides inflammables



Classe 4.1 • Matières solides inflammables, matières autoréactives et matières explosibles désensibilisées



Classe 4.2 • Matières spontanément inflammables



Classe 4.3 • Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables



Classe 5.1 • Matières comburantes



Classe 5.2 • Peroxydes organiques



Classe 6.1 • Matières toxiques



Classe 6.1 • Matières toxiques



Risques liés aux engins de guerre

Lorient a été bombardée massivement pendant la Seconde Guerre mondiale. De nombreux engins sont encore présents dans le sous-sol de la ville. À chaque chantier de construction, on est susceptible d'en trouver.



Les bons réflexes

- **N'y touchez pas.**
- **Ne vous approchez jamais** d'un engin de guerre en particulier en présence d'un nuage gazeux.
- **Ne le déplacez pas.**
- **Alertez** le 18 ou le 112. Les services de secours prendront toutes les mesures de sécurité et avertiront la préfecture pour faire intervenir le service de déminage.

Les dernières bombes trouvées à Lorient

12 avril 2001 sur le chantier du Grand Théâtre (250 kg)

27 juillet 2005 à Kerfichant (494 kg)

7 décembre 2006 sur le chantier de l'espace Nayel (250 kg)

19 juin 2007 au pied de la passerelle ferroviaire sur le Scorff (250 kg)

Risques sanitaires



Les principaux risques sont les pandémies, épizooties et intoxications alimentaires.

Le mot épizootie décrit une maladie qui frappe simultanément un grand nombre d'animaux de même espèce ou d'espèces différentes. Ce phénomène a des conséquences majeures pour les domaines concernés et peut même représenter un risque important pour la santé humaine, par transmission directe ou indirecte.

Une pandémie est une épidémie caractérisée par la diffusion rapide et géographiquement très étendue d'un nouveau sous-type de virus résultant d'une modification génétique.

Quelques exemples

La grippe A (H1N1) :
maladie respiratoire aiguë de l'être humain apparue en 2009.

La grippe aviaire :
virus issu des oiseaux et de la volaille.

! LA PRÉVENTION

Le risque sanitaire est pris en compte dans le Plan Communal de Sauvegarde, que ce soit en cas de pandémie ou d'épizootie. Il permet de déclencher des campagnes de vaccination en masse, de freiner l'arrivée des virus sur la commune. Il s'agit également d'empêcher les épidémies de se répandre si l'infection est découverte à Lorient et de diffuser les informations de protection.

Les bons réflexes



Pour une pandémie

- **Lavez-vous** plusieurs fois par jour avec du savon ou, à défaut, utilisez une solution hydroalcoolique.
- **Couvrez-vous** le nez et la bouche quand on éternue.
- **Évitez les contacts** avec les personnes malades.
- **Isolez-vous** pour éviter de contaminer les personnes proche de soi.

Pour une épizootie

- **Évitez de manipuler** des animaux malades ou mort.
- **Prévenez les autorités** si vous découvrez un animal mort.



Prévenez les secours en cas d'intoxication (15 ou 112)

Ayez une gestion rigoureuse des produits alimentaires, notamment des produits frais périmés.

Nettoyez et entretenez votre réfrigérateur.

Être alerté

La Ville de Lorient est dotée d'un système d'alerte qui permet de contacter rapidement et directement la population.

Pour bénéficier gratuitement de ce service, inscrivez-vous en ligne sur



Dem@t : <https://demat.lorient.bzh>
ou remplissez le bulletin ci-contre.



En cas d'alerte, vous recevrez un message vocal émanant du numéro 02 97 35 32 32 enregistrez-le dans votre répertoire comme "Alerte Ville de Lorient"

Vous n'habitez pas Lorient ? Vous y travaillez ou vous avez des proches pour lesquels des informations vous seraient utiles (parents âgés, enfants scolarisés...), remplissez une fiche d'inscription par adresse concernée.

Deux formulaires vierges sont proposés dans ce livret. Faites-en des copies supplémentaires si besoin ou renseignez les informations sur papier libre.

Ces informations sont exclusivement destinées au système d'alerte à la population. Comme prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, droit que vous pouvez exercer à tout moment auprès de la **Ville de Lorient - CS 30010 - 56315 Lorient Cedex 02 97 02 22 00 | alerte@mairie-lorient.fr**

Par ailleurs, **SAIP**, pour Système d'alerte et d'information des populations, une application mobile développée par le ministère de l'Intérieur, vous permet d'être alerté si quelque chose se passe autour de vous, quel que soit votre lieu de résidence. Si vous avez activé la géolocalisation, le système vous enverra un message via votre téléphone mobile. À télécharger sur les stores habituels en cherchant le mot SAIP.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SERVICE D'ALERTE

Merci d'écrire distinctement.

Nom :

Prénom :

Adresse complète sur Lorient :

Numéro et nom de la rue :

Etage/Entrée/Escalier/Appartement :

Lieu-dit :

Coordonnées téléphoniques :

Téléphone 1 (mobile si possible) :

Téléphone 2 :

Téléphone 3 :

Téléphone 4 :

Téléphone 5 :

Adresse de messagerie 1 :

Adresse de messagerie 2 :

Découpez le bulletin selon le pointillé et déposez-le à l'accueil de la mairie.

**Vous pouvez aussi l'envoyer sous enveloppe affranchie à
Ville de Lorient – service Sécurité - CS 30010 - 56315 Lorient Cedex**



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SERVICE D'ALERTE

Merci d'écrire distinctement.

Nom :

Prénom :

Adresse complète sur Lorient :

Numéro et nom de la rue :

Etage/Entrée/Escalier/Appartement :

Lieu-dit :

Coordonnées téléphoniques :

Téléphone 1 (mobile si possible) :

Téléphone 2 :

Téléphone 3 :

Téléphone 4 :

Téléphone 5 :

Adresse de messagerie 1 :

Adresse de messagerie 2 :

Découpez le bulletin selon le pointillé et déposez-le à l'accueil de la mairie.

**Vous pouvez aussi l'envoyer sous enveloppe affranchie à
Ville de Lorient – service Sécurité - CS 30010 - 56315 Lorient Cedex**



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SERVICE D'ALERTE

Merci d'écrire distinctement.

Nom :

Prénom :

Adresse complète sur Lorient :

Numéro et nom de la rue :

Etage/Entrée/Escalier/Appartement :

Lieu-dit :

Coordonnées téléphoniques :

Téléphone 1 (mobile si possible) :

Téléphone 2 :

Téléphone 3 :

Téléphone 4 :

Téléphone 5 :

Adresse de messagerie 1 :

Adresse de messagerie 2 :

Découpez le bulletin selon le pointillé et déposez-le à l'accueil de la mairie.

**Vous pouvez aussi l'envoyer sous enveloppe affranchie à
Ville de Lorient – service Sécurité - CS 30010 - 56315 Lorient Cedex**



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SERVICE D'ALERTE

Merci d'écrire distinctement.

Nom :

Prénom :

Adresse complète sur Lorient :

Numéro et nom de la rue :

Etage/Entrée/Escalier/Appartement :

Lieu-dit :

Coordonnées téléphoniques :

Téléphone 1 (mobile si possible) :

Téléphone 2 :

Téléphone 3 :

Téléphone 4 :

Téléphone 5 :

Adresse de messagerie 1 :

Adresse de messagerie 2 :

Découpez le bulletin selon le pointillé et déposez-le à l'accueil de la mairie.

**Vous pouvez aussi l'envoyer sous enveloppe affranchie à
Ville de Lorient – service Sécurité - CS 30010 - 56315 Lorient Cedex**





Mémento des bons réflexes en cas d'alerte



La sirène retentit :



3 fois 41 secondes de son modulé, séparés par des pauses de 5 secondes.



FAIRE



Mettez vous à l'abri dans une pièce, si possible sans fenêtre.



Ne restez pas près des ouvertures. Fermez les portes, volets et fenêtres. Coupez ventilation et climatisation. Calfeutrez les ouvertures si possible.



Écoutez la radio : à Lorient, France Bleu Breizh Izel sur 90.4 en FM.



NE PAS FAIRE



N'allez pas chercher les enfants à l'école. Les enseignants connaissent les consignes et les mettront en sécurité. Ne vous déplacez pas.



Ne téléphonez pas afin de laisser le réseau disponible pour les secours.



Ne fumez pas. Évitez toute flamme ou étincelle.



Fin d'alerte



son continu



En savoir plus sur les risques

Tous les documents sont consultables en mairie et sur www.lorient.bzh

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au service Sécurité au 02 97 35 32 84



Sur internet

- **Portail gouvernemental dédié aux risques**
<http://www.georisques.gouv.fr/>
- **Portail gouvernemental sur la prévention des risques majeurs**
<http://www.gouvernement.fr/risques>
- **Préfecture du Morbihan**
<http://www.morbihan.gouv.fr/>
- **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la Bretagne**
- <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr>
Météo-France : <http://www.meteofrance.com>